

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 3 juillet 2025 liste et résumé des délibérations examinées en séance

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 3 juillet 2025, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2025

Le procès-verbal de la séance du 22 mai 2025 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Nouvelle école maternelle : présentation du programme et lancement du concours

La commune de Kunheim a décidé de construire une nouvelle école maternelle en relocalisant cet équipement au cœur du village où sont déjà situés notamment l'école élémentaire, la salle de sports, l'espace multi-accueil AEK, la salle des fêtes et l'EHPAD La Roselière.

L'opération s'implantera plus particulièrement sur une unité foncière entre l'école élémentaire et la salle de sport, à l'arrière d'un parc récemment aménagé comprenant 6 anciens tilleuls et ancré sur la rue Jules Verne semi piétonne, lui donnant accès.

Le projet comprendra la construction d'un bâtiment scolaire neuf de l'ordre de 700 m² aménagés et comprenant notamment 3 classes, une salle de motricité avec bibliothèque, un espace de repos, ainsi que les commodités et les locaux du personnel et se veut de conception résolument bioclimatique.

Le conseil municipal **approuve** les éléments généraux du programme, l'estimation globale, et le règlement de consultation de l'opération, **décide** d'engager la phase pré-opérationnelle du projet, désigne les membres du jury de concours et **autorise** le lancement de la procédure de sélection du maître d'œuvre par concours restreint sur « esquisse ».

3. Devenir du bâtiment de l'ancienne école maternelle : lancement d'une étude de besoins en couverture médicale

La maire informe le conseil que le lancement du projet de construction d'une nouvelle école maternelle livrable pour la rentrée de septembre 2028 nécessite d'engager une réflexion quant au devenir possible de l'ancien bâtiment, situé au cœur du village, à proximité de la majeure partie des équipements publics de la commune.

Avant d'envisager une cession immobilière classique, le conseil municipal **décide** de faire réaliser une étude subventionnable, pour préciser la couverture socio-médicale actuelle et à venir dans un rayon de 20 km, identifier les besoins de la population au regard des dynamiques démographiques territoriales et des professions médicales les plus adaptées, identifier les pistes de solutions permettant d'agir en faveur d'une couverture médicale adaptée.

4. Maîtrise foncière en zone UE : signature d'une convention de portage avec l'EPF (Etablissement Public Foncier)

Dans le périmètre des emplacements destinés à accueillir des projets et équipements de services publics, en zone UE du PLUi, se situe l'ancienne maison de santé qui, libérée de ses professionnels de santé, comprend plusieurs locaux vacants.

Ce site permettrait à l'EHPAD La Roselière de réaliser un projet d'extension futur dans le prolongement des infrastructures existantes.

Toutefois, la mobilisation de ce bien immobilier, probablement commercialisé par lots, n'est pertinente que dans sa globalité. Le portage de l'EPF est la solution la plus adaptée.

Toutefois, l'EPF ne peut pas conclure de partenariat direct avec l'EHPAD La Roselière. Une convention intermédiaire avec la commune de Kunheim est nécessaire.

Dans ce contexte, le conseil municipal **décide** de missionner l'EPF, dans le cadre d'un nouveau partenariat, pour traiter le volet de l'ancienne maison de santé dès lors que des logements vacants seront mis en vente.

5. Titres permanents 2025 : revalorisation deuxième semestre 2025

Le conseil municipal **actualise** le loyer de trois biens communaux : un bâtiment à usage commercial, un garage et un logement.

6. Emplois communaux : actualisation

La maire informe le conseil municipal des mouvements de personnel en cours (départs d'agents, fin de contrats aidés, fin de périodes d'apprentissage, remplacement de personnel momentanément indisponible) et détaille les besoins à combler au sein des services y compris dans la perspective des futurs départs en retraite et de la nécessaire réorganisation des services.

Le conseil municipal **fixe** les ouvertures de poste et les conditions de recrutement de plusieurs agents au sein des services administratif, périscolaire et technique.

7. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :
les déclarations préalables déposées par :

- o **Bruno Meyer**, pour la pose d'une pergola au 42, rue des Jonquilles,
- o **Daniela Baumann**, pour l'installation de 20 panneaux photovoltaïques sur toiture au 3, rue des Lys,
- o **Mobasolar pour Michel Dorée**, pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture au 19A, rue des Vosges
- o **Gaétan Raut**, pour la création d'une porte-fenêtre en façade sud + mur et fenêtre en façade ouest au 12, rue des Muguets,
- o **Claude Klauss**, pour l'installation d'une pergola bioclimatique au 9, rue des Noyers.

- **Subvention communale au titre des énergies renouvelables - liste des bénéficiaires** conformément à la délibération du 14 septembre 2017 le conseil municipal attribue aux demandeurs ci-après, qui ont effectué les travaux et fourni les justificatifs correspondants, la subvention communale au titre des énergies renouvelables :

2025	Nom	Type d'installation	Montant de la subvention
4	Raymond Walter	Energie photovoltaïque	450 €
5	Bernard Vital	Energie photovoltaïque	450 €

8. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

27.05.25	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion village d'avenir avec la CeA
28.05.25	S. Edel	commission journée citoyenne
30.05.25	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion avec les agriculteurs
03.06.25	S. Edel	Conseil d'école élémentaire
10.06.25	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion village d'avenir en visio avec l'ARS
13.05.25	J. Köppe-Ritzenthaler	réunion présentation de l'étude chaufferie par IMAEE
17.06.25	C. Krem	Conseil d'école maternelle
24.06.25	J. Köppe-Ritzenthaler	école maternelle – réunion avec l'ADAUHR
24.06.25	I. Beyer	commission manifestations
02.07.25	I. Beyer	réunion associations
02.07.25	J. Köppe-Ritzenthaler	école maternelle – réunion avec l'ADAUHR

Structures intercommunales

26.05.25	J. Köppe-Ritzenthaler	CCARB – conseil communautaire
03.06.25	I. Beyer	réunion à la gendarmerie de Colmar
05.06.25	D. Weisheimer	SCoT
18.06.25	J. Köppe-Ritzenthaler	CO-TECH du canal
21.06.25	I. Beyer	CCARB – réunion Jeunesse - bilan
23.06.25	J. Köppe-Ritzenthaler	AG Office du Tourisme Alsace Rhin Brisach
30.06.25	J. Köppe-Ritzenthaler	CCARB – conseil communautaire
02.07.25	S. Edel	AG de l'ASL (syndic) pour l'AEK

9. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption : Jill Köppe-Ritzenthaler** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble bâti rue des Pâquerettes
 - un immeuble bâti rue de Baltzenheim
 - un immeuble bâti rue des Lilas
 ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.
- **Ouvrage « mémoire de vies » - liste des bénéficiaires à titre gratuit** : conformément à la délibération du 17 janvier 2013 la maire a offert un ouvrage gratuit aux personnes ci-après :

	Nom	Fonction/service	nombre
140	Virginie Laissus et Nivo Rakotondramanana	mariage	1

• **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 16/05/2025 au 26/06/2025 :**

N°	Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
1	COM COM ALSACE RHIN BRISACH	ECOLE JV PISCINE 24/02/2025-13/03/2025	2 880,00	2 880,00
2	KUNEGEL LK	JUMELAGE TRANSPORT CASTELJALOUX	3 659,09	4 025,00
3	PCH IMPRIMERIE	KPE BULLETIN N°168 MARS 2025	1 079,00	1 294,80
4	BEATE FAHRNLANDER	ILLUSTRATIONS EXPOSITION EMILIE ET EUGENE MATTER	1 040,00	1 040,00

10. Divers

❖ **Calendrier :**

- Journée des associations : **samedi 6 septembre 2025 à partir de 14 heures**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 18 septembre 2025 à 20 heures 15**
- Journée citoyenne : **samedi 20 septembre à partir de 8 heures**

❖ **Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme entre Colmar Agglomération, la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach et la commune de Kunheim** : avis favorable à la conclusion d'un avenant pour prolonger la convention en cours de 12 mois supplémentaires.

❖ **Fermeture du réseau cuivre** : échéance 27 janvier 2026.

❖ **Tarifs périscolaires** : augmentation du prix du repas selon l'actualisation annuelle du traiteur, soit + 0,10 cents, ce qui porte le prix du repas à 6 €.

❖ **Ecole élémentaire** : fermeture d'une classe et départ du directeur, Nicolas Renaudin.

❖ **Modification n° 4 du PLUi** : en cours.

Fait à Kunheim, le lundi 7 juillet 2025,
la maire,



Jill Köppe-Ritzenthaler.